JEAN-CLAUDE BOULANGER

ÉVÊQUE DE BAYEUX ET LISIEUX

COMMUNICATION

de Mgr Boulanger au sujet de l'association *Notre-Dame, Mère de la Lumière*

Le groupe de prière *Notre-Dame, Mère de la Lumière* a œuvré dans notre diocèse pendant plusieurs années. Si ce groupe, qui est également une association Loi 1901, a pu être accompagné dans ses premiers pas, une enquête canonique m'a paru nécessaire pour faire le point avec précision sur l'action menée et sur les perspectives d'avenir dans l'Église. L'enquête a d'ailleurs contribué à souligner, si besoin en était, les nombreux aspects positifs des actions menées, notamment le goût de la prière de louange, attesté par de nombreuses soirées et messes animées par le groupe, ainsi que le souci de servir les plus pauvres.

Cependant, la commission d'enquête canonique, qui a entendu et lu de nombreux témoignages sérieux, a également mis au jour un certain nombre de difficultés structurelles dans le fonctionnement du groupe et son développement, notamment ce qui concerne les prières de guérisons qui ont posé question.

Le groupe des « jeunes étudiants » d'il y a bientôt dix ans a évolué. Les jeunes professionnels d'aujourd'hui sont aux portes d'un engagement de vie. S'ils veulent consacrer leur vie au Seigneur et au service de l'Église, ils sont invités à le faire dans la vie baptismale adulte, ou dans le sacerdoce ou la vie consacrée de leur choix, si l'Eglise confirmait leur appel.

Comme association loi 1901, il n'y a pas lieu de donner à ce groupe une lettre de mission. Et je n'ai pas trouvé ni les moyens ni les personnes pour accompagner ce groupe dans son évolution à venir.

Aussi, après avoir également consulté des canonistes et des théologiens catholiques, j'ai décidé de ne pas continuer à donner au groupe une lettre de mission au sein de l'Église diocésaine.

Je sais que certains regretteront cette décision tout en la comprenant et que d'autres ne la comprendront pas. Je voudrais rappeler à cet égard que l'accompagnement de la naissance et du développement d'une communauté n'est ni une chose évidente ni acquise une fois pour toutes et qu'il s'avère parfois très difficile de le mener à son terme. L'Eglise doit veiller avant tout au bien des personnes.

Je demande à chacun des fidèles de notre diocèse de respecter cette décision, et d'aider par leur prière et leur amitié ces jeunes adultes dont l'intégrité morale et la sincérité nous sont connues et dont la vie de baptisés doit pouvoir continuer dans la paix.

Fait à Bayeux, le 30 janvier 2017

† Jean-Claude Boulanger
Évêque de Bayeux et Lisieux

1, rue Lambert-Léonard Leforestier - B.P. 62250 - F-14406 Bayeux Cedex
Tél. +33 (0) 2 31 51 16 50 - Fax +33 (0) 2 31 92 21 61 - Mél. eveque@bayeuxlisieux.catholique.fr